

2 L'agroécologie dans les **RÉFÉRENTIELS DE FAR**



Min. Agriculture, Madagascar

Le Ministère de l'Agriculture de Madagascar accompagne l'intégration de l'agroécologie dans les formations agricoles à travers l'actualisation de ses référentiels de formation. Il s'appuie pour cela sur les acteurs de développement locaux pour faire évoluer les pratiques de formation et de conseil.

MADAGASCAR

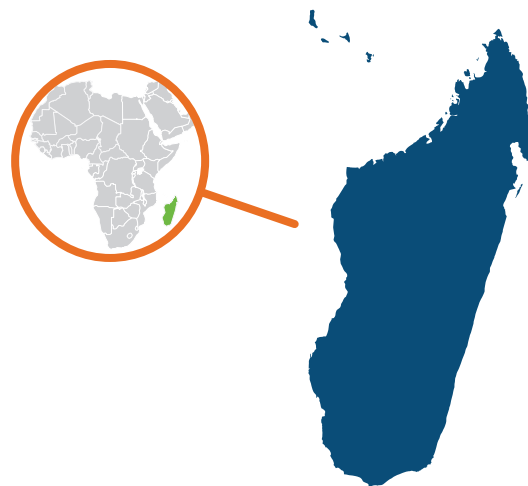
Depuis près de 20 ans, des pratiques agricoles durables et soucieuses de l'environnement ont été mises en avant à Madagascar. Les sols sont devenus moins fertiles et les produits chimiques comme les pesticides et les insecticides n'ont plus eu d'effet sur les ennemis et les maladies des cultures. Ces produits sont de moins en moins accessibles de par leur coût et leur disponibilité au niveau local. Les ressources naturelles sont devenues de plus en plus rares, les saisons de pluie de plus en plus courtes. Les paysans avec les appuis des structures d'accompagnement ont commencé à trouver d'autres alternatives comme l'utilisation de biopesticides, de plus d'engrais organiques et d'autres pratiques comme le SCV - système de culture sur couverture végétale -, puis plus tard l'agroécologie.

Pour accompagner cette dynamique et pour faire face aux besoins au niveau local, il a été stipulé dans la **Stratégie Nationale de la Formation Agricole et rurale de Madagascar** (SNFAR) de 2023 à 2035, que la FAR est un outil de modernisation du secteur agricole et de développement durable du pays par la promotion d'un mode de production préservant le capital naturel grâce à une intensification écologique des pratiques agricoles telle que l'agroécologie.

UNE OFFRE DE FORMATION ENRICHIE

Des offres de formations sur l'agroécologie sous différentes formes ont été développées soit dans les centres de formation, soit hors centre au niveau local avec différents acteurs de développement : les centres de formation et les structures de développement rural confessionnels, les centres de formation publics du MINAE (Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage), du MEDD (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable) et du MPEB (Ministère de la Pêche et de l'Économie Bleue), les ONG, les projets/programmes de développement agricole et les organismes de recherche. Ces offres ont été développées avec les professionnels de l'agroécologie et, selon le cas, avec l'implication des paysans pour s'assurer de l'adaptation et de l'efficacité des pratiques au contexte local et au contexte agroécologique.

✓ Pour les **formations diplômantes** dispensées au niveau des Centres et Établissements de Formation Agricole et Rurale (CEFAR), l'agroécologie a été considérée dans les référentiels de formation par **l'intégration d'une discipline/matière Agroécologie** dans les formations aux métiers de Technicien Agricole, Technicien d'Élevage, Exploitant Agricole, Technicien forestier, etc. En partenariat avec les projets de développement qui promeuvent l'approche, des **guides modules pour les formateurs** ainsi que différents outils et supports de formation ont été développés. Des sessions



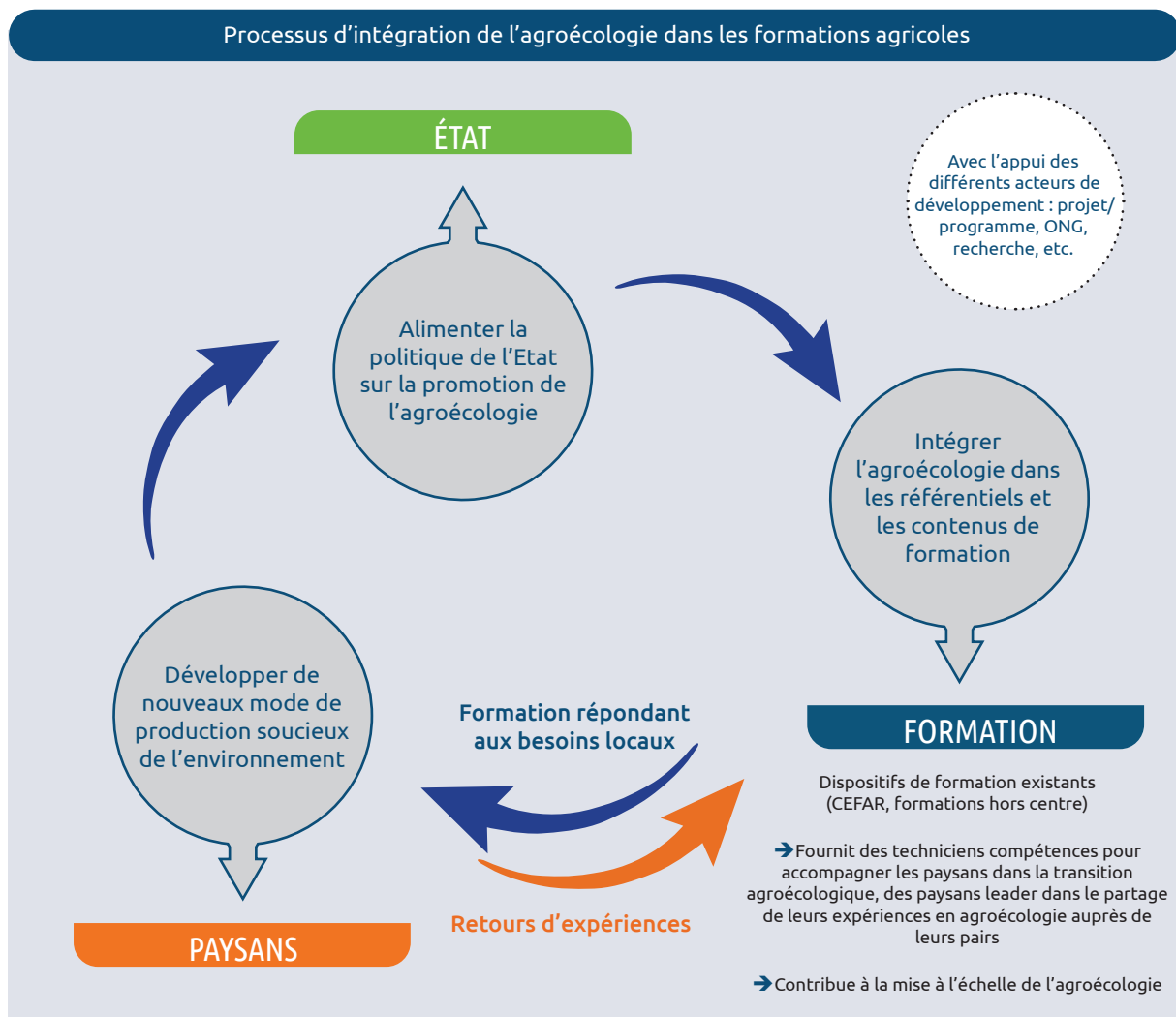
Lova RAKOTOSON

**Cheffe de service de la FAR
Ministère de l'Agriculture et de
l'Élevage**

rakotosonmanja@gmail.com

de formations de formateurs et de recyclage sont organisées. Pour la partie formation pratique des apprenants, les CEFAR ont des **parcelles consacrées à l'agroécologie**. Certains centres, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, disposent de parcelles de démonstration. Celles-ci sont réservées pour accueillir des visites d'échanges de paysans et d'autres centres de formation. Ces visites permettent au centre de participer à la promotion de l'agroécologie dans le secteur agricole. Des CEFAR comme les centres de formation confessionnels effectuent des pratiques avec les paysans au sein de leur parcelle, pour vérifier l'adaptabilité et l'efficacité de la pratique et pour recueillir leur perception. **Cet échange avec les paysans facilite la mise à l'échelle de l'agroécologie** et permet de dispenser dans les centres des formations qui sont adaptées et qui répondent aux contextes et besoins locaux.

En 2016, grâce à une collaboration entre le Ministère en charge de l'Agriculture et le GSDM (Groupement Semi-direct de Madagascar), acteur principal dans la promotion de l'agroécologie, un **référentiel national Conseiller spécialisé en Agriculture de conservation et agroécologie** a été élaboré et adopté au niveau des Écoles de formation de technicien agricole (EFTA) du MINAE. L'objectif était de **disposer de techniciens agricoles spécialisés** capables d'accompagner les exploitants agricoles pour répondre aux besoins en compétences en agriculture de conservation et en agroécologie et dans le domaine du développement rural. C'est une formation de 10 mois, sanctionnée par un certificat de fin de formation, destinée aux techniciens agricoles qui ont déjà des expériences professionnelles. Depuis 2017, 90 apprenants ont



été formés dans deux EFTA. Actuellement en pause, cette formation spécialisée n'a pas été reconduite pour privilégier les formations intégrant de manière plus transversale l'agroécologie. Une réflexion pour redynamiser cette formation est en cours entre le MINAE et le GSDM.

✓ Pour les **formations qualifiantes**, des disciplines ou des modules sur les pratiques de gestion durable des ressources naturelles et de protection de l'environnement dont l'agroécologie ont été intégrés dans les référentiels développés depuis le processus d'élaboration de la SNFAR 2023-2035 en 2021. Nous pouvons citer le métier de formateur agricole, pisciculteur en étang, rizipisciculteur, producteur d'agrumes, paysan relais, planteur et préparateur de vanille.

✓ Pour les **formations hors centres**, le dispositif le plus mobilisé par les acteurs de développement pour la diffusion de l'agroécologie est celui du **paysan relais** (PR). Il a été constaté que les paysans adoptent plus facilement les innovations en observant les bons résultats de leur voisin. Les PR sont ainsi formés par les structures d'accompagnement au niveau local. L'approche Champs École Paysan (CEP) est l'une des approches mobilisées pour partager leurs

expériences et pour former leurs pairs. L'application du CEP permet un échange mutuel entre les paysans relais et les paysans et permet d'enrichir les bonnes pratiques agroécologiques adaptées à leur contexte. **Les retours des expériences des paysans** alimentent les contenus de formation au niveau des centres, les contenus des supports et outils vulgarisés et les réflexions au niveau des organismes de recherche.

LES CONDITIONS À RÉUNIR POUR AGROÉCOLOGISER LES DISPOSITIFS DE FORMATION ET DE CONSEIL

✓ Une collaboration étroite entre les structures d'accompagnement telles que les paysans relais, les ONG, les services déconcentrés des ministères, les projets/programmes, les organismes de recherche et les centres de formation, les réseaux d'acteurs de la FAR est à renforcer.

✓ Une communication sur les référentiels, les supports et outils sur les bonnes pratiques existantes ainsi que les avantages des pratiques agroécologiques à tous les niveaux est à poursuivre.